

Quand la puissante Opus Dei s'attaque à une petite maison d'édition

#### LES PROTAGONISTES

Créée en 1928 en Espagne à l'initiative de José Maria Escrivá de Balaguer, prêtre catholique canonisé en 2002 par Jean-Paul II, l'Opus Dei, prélatrice de l'Eglise catholique, est une organisation puissante, présente dans le monde entier.

Maison d'édition fondée en janvier

2006, Après la Lune est une modeste SARL dont le gérant/directeur est l'écrivain Jean-Jacques Reboux.

#### LES FAITS

18 mars 2007. Parution en librairie de Camino 999, roman de Catherine Fradier, publié dans la collection de polars "Lunes Blafardes". C'est une fiction. 31 mai 2007. L'Opus Dei, représentée par son avocat Alexandre Varaut, intente un procès à l'éditeur du livre, Jean-Jacques Reboux, en qualité d'auteur principal, et son auteur, Catherine Fradier, en qualité de complice, pour diffamation à l'encontre de l'Opus Dei, et réclame 30.000 euros de dommages et intérêts, 5.000 euros au titre de l'article 700 du Nouveau Code Pénal, ainsi que la publication à ses frais d'un communiqué, dans un journal choisi par le plaignant, dans la limite de 15.000 euros.

#### QUE NOUS REPROCHE-T-ON ?

On nous reproche de faire référence dans le titre, Camino 999, à l'oeuvre de José-Maria Escrivá El Camino, composée de 999 maximes spirituelles. On nous reproche de porter atteinte à l'honneur et à la considération de la Prélature de l'Opus Dei. On nous reproche de mêler étroitement la fiction et la réalité, le vrai et le faux, sans avertir le lecteur sur la distance qu'il conviendrait de prendre quant aux faits énoncés et sans jamais l'inviter à faire la différence entre fiction et réalité. Dans son assignation, l'avocat de l'Opus Dei cite un arrêt de la Cour de Cassation du 27 novembre 2001 considérant comme diffamatoire un roman de Mathieu Lindon présentant Jean-Marie Le Pen comme le chef d'une bande de tueurs, alors qu'il est clairement énoncé dans Camino 999 (ainsi que le relève d'ailleurs l'assignation) que le personnage principal du roman, instigateur de meurtres, est un personnage de fiction.

## LES CONSEQUENCES

Avec ce type d'assignation, c'est la liberté d'expression et de création littéraire qui est mise en danger. Cette menace pourrait concerner demain, si elle faisait jurisprudence, tous les écrivains. Dans un second lieu, c'est l'existence même d'une maison d'édition qui est menacée, car si nous pensons avoir de bonnes chances de gagner notre procès, il nous faut engager des frais d'avocat pour assurer convenablement notre défense. Face à une organisation puissante et argentée, une petite maison d'édition victime d'une censure économique lutte pour sa survie.

C'est pourquoi nous avons décidé de faire appel à la générosité de tous en lançant une souscription nationale de soutien. Toute personne désireuse de nous aider, indépendamment de ses convictions politiques et confessionnelles, peut envoyer un chèque à l'ordre de APRES LA LUNE (CAMINO) à l'adresse suivante: Editions Après la Lune Souscription CAMINO 26 rue Péterelle 75009 Paris

Par avance, un grand merci à tous. Merci de faire suivre l'information.  
Catherine Fradier et Jean-Jacques Reboux

<http://www.apreslalune.com>